

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS DE LA VILLE D'ANNEMASSE

ANNÉE SCOLAIRE
2018/2019



Le sport,
école de la vie !



Passerelle entre l'enseignement scolaire et les clubs sportifs, l'Ecole Municipale des Sports d'Annemasse propose différentes activités aux jeunes tout au long de l'année, leur permettant de prendre plaisir dans la découverte et l'initiation de pratiques physiques variées. Les contenus pédagogiques mis en place par les éducateurs sportifs de la Ville contribuent au développement des habilités motrices des plus petits et permettent aux plus grands, d'acquérir les bases spécifiques de chaque activité, en vue de les aider à choisir un sport.



Le service des sports

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DES MERCREDIS ENFANTS NÉS EN 2011-2012

PÉRIODE 1 INSCRIPTION AU SERVICE DES SPORTS

SEPTEMBRE - OCTOBRE

matin

ROLLER
9h30-11h30

Cour de l'école Jean Mermoz

**ACTIVITÉS PHYSIQUES
DE PLEINE NATURE**

13h30-17h30

Maison des Sports

après-midi

NOVEMBRE - DÉCEMBRE

matin

**ATHLÉTISME -
JEUX D'OPPOSITION -
MOTRICITÉ**

9h30-11h30

Maison des Sports

matin

**SPORTS COLLECTIFS -
JEUX DE BALLONS**

9h30-11h30

Gymnase Camille Claudel

après-midi

JEUX DE RAQUETTES

13h30-16h30

Maison des Sports

après-midi

ESCALADE
15h30-17h30

Complexe Robert Sallaz



PÉRIODE 2 INSCRIPTION À PARTIR DU 20 NOVEMBRE 2018 AU SERVICE DES SPORTS

JANVIER - FÉVRIER

matin

**SPORTS AMÉRICAINS
(HOCKEY, HOCKEY
SUR GLACE)**

10h-12h
Maison des Sports

ACTIVITÉ ANNULÉE

après-midi

SKI DE FOND

13h-18h

Départ de la Maison des Sports
pour la station de Sommand

MARS - AVRIL

matin

HOCKEY - TIR À L'ARC

10h-12h

Maison des Sports

journée

SKI ALPIN

9h-17h

Départ de la Maison des Sports

MAI - JUIN

matin

VTT

9h30-11h30

Départ du Complexe Robert Sallaz

journée

**KAYAK - ACTIVITÉS PHYSIQUES
DE PLEINE NATURE**

10h-17h

Départ de la Maison des Sports



*Différents cycles d'activités
tout au long de l'année scolaire,
en dehors des vacances.*

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DES MERCREDIS

ENFANTS NÉS EN 2008-2009-2010



PÉRIODE 1

INSCRIPTION AU SERVICE DES SPORTS

SEPTEMBRE – OCTOBRE

matin
VTT
 9h30-11h30
 Cour de l'école Jean Mermoz

après-midi
ROLLER
 14h-17h
 Cour de l'école Jean Mermoz

NOVEMBRE – DÉCEMBRE

matin
BASKET - FOOTBALL
 9h30-11h30
 Maison des Sports

après-midi
BADMINTON - TENNIS DE TABLE
 13h30-16h30
 Gymnase Camille Claudel

après-midi
ESCALADE
 13h30-15h30
 Complexe Robert Sallaz

Favoriser l'épanouissement, la coopération, la solidarité et la dépense physique, lors d'activités en gymnase ou à l'extérieur.



PÉRIODE 2

INSCRIPTION À PARTIR DU 20 NOVEMBRE 2018 AU SERVICE DES SPORTS

JANVIER - FÉVRIER

matin
SPORTS AMÉRICAINS (ULTIMATE, BASEBALL, HOCKEY...)
 10h-12h
 Maison des Sports

journée
SKI ALPIN
 9h-17h
 Départ de la Maison des Sports pour la station des Gets

MARS - AVRIL

après-midi
TIR À L'ARC - JEUX D'OPPOSITION
 13h30-16h30
 Maison des Sports

journée
SKI ALPIN
 9h-17h
 Départ de la Maison des Sports

MAI - JUIN

après-midi
VTT
 13h30-17h30
 Départ du Complexe Robert Sallaz

journée
ACTIVITÉS NAUTIQUES (KAYAK, AVIRON...)
 10h-17h
 Départ de la Maison des Sports



VACANCES SCOLAIRES

Combinant activités aquatiques ou en montagne, en pleine nature ou en salle, des semaines sportives sont proposées pendant les vacances scolaires. La pratique sera plus intensive mais le plaisir et la découverte resteront les maîtres mots des différents programmes.

Les stages sont ouverts aux enfants scolarisés en élémentaire et parfois aux adolescents.

Un certificat médical de non contre-indication aux pratiques des activités multisports est obligatoire pour l'inscription aux stages sportifs. D'autres documents peuvent être demandés par le service des sports.



PÉRIODE	INSCRIPTIONS
AUTOMNE	à partir du mardi 2 octobre 2018
HIVER	à partir du mardi 29 janvier 2019
PRINTEMPS	à partir du mardi 26 mars 2019
ÉTÉ	à partir du mardi 4 juin 2019

- Accueil de 9h à 17h
- Prévoir un pique-nique pour chaque jour
- Certificat médical obligatoire pour les stages sportifs



TARIFS 2018/2019

Les tarifs des activités de l'Ecole des Sports sont définis en fonction du Quotient Familial.

Tranche Quotient Familial / Hors commune	< 700	700-900	900-1100	1100-1350	1350-1500	1500-1700	1700-2000	2000-2500	2500-3000	> 3000	Hors commune
Mercredi 1h	0,60 €	0,90 €	1,20 €	1,50 €	1,80 €	2,10 €	2,40 €	2,71 €	3 €	3,30 €	3,30 €
Mercredi 2h	1,20 €	1,80 €	2,40 €	3 €	3,60 €	4,20 €	4,80 €	5,40 €	6 €	6,60 €	6,60 €
Mercredi 3h	1,80 €	2,70 €	3,60 €	4,50 €	5,40 €	6,30 €	7,20 €	8,10 €	9 €	9,90 €	9,90 €
Mercredi 4h	2,40 €	3,60 €	4,80 €	6 €	7,20 €	8,40 €	9,60 €	10,80 €	12 €	13,20 €	13,20 €
Mercredi 5h	3 €	4,50 €	6 €	7,50 €	9 €	10,50 €	12 €	13,50 €	15 €	16,50 €	16,50 €
Mercredi 6h	3,60 €	5,40 €	7,20 €	9 €	10,80 €	12,60 €	14,40 €	16,20 €	18 €	19,80 €	19,80 €
Mercredi 7h	4,20 €	6,30 €	8,40 €	10,50 €	12,60 €	14,70 €	16,80 €	18,90 €	21 €	23,10 €	23,10 €
Journée Ski alpin	10 €	14 €	19 €	24 €	29 €	34 €	38 €	43 €	48 €	53 €	53 €
Vacances	5 €	7 €	10 €	12 €	14 €	17 €	19 €	22 €	24 €	26 €	26 €

Pour définir votre tarif, vous devez vous présenter **en Mairie auprès de la Régie Unique** pour le calcul de votre Quotient Familial sauf si ce dernier est déjà connu par un autre service de la Ville (Education, Jeunesse ou Conservatoire), pour l'année en cours.

Pour constituer ce dossier, pour les personnes travaillant en France, vous devrez vous munir, des originaux et des copies :

- du livret de famille,
- de la dernière attestation de la CAF
(ou, si vous ne l'avez pas, du dernier avis d'imposition du foyer),
- d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Les pièces à fournir pour les personnes travaillant en Suisse sont, les originaux et les copies :

- du livret de famille,
- des derniers certificats suisses de salaire du foyer,
- d'un justificatif des allocations familiales perçues en suisse,
- d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Pour répondre aux sollicitations du Trésor Public, la Régie Unique se réserve la possibilité de demander toutes pièces complémentaires permettant d'établir la situation financière des parents.

ATTENTION : si vous ne fournissez pas les pièces demandées avant le début des activités ou des stages, le tarif maximum sera appliqué.



Renseignements

SERVICE DES SPORTS - SECRÉTARIAT MAISON DES SPORTS

30 rue Pasteur ou 14 avenue Henri Barbusse - Annemasse
service.sports@annemasse.fr

04 50 84 59 17

04 50 84 59 10

Lieux de rendez-vous

MAISON DES SPORTS GYMNASES

30 rue Pasteur ou 14 avenue Henri Barbusse
Annemasse
04 50 84 59 15

COMPLEXE ROBERT SALLAZ

2 rue Albert Curioz - Annemasse
09 67 18 60 99

GYMNASE JEAN MERMOZ

rue de la Bruyère - Annemasse

GYMNASE CAMILLE CLAUDEL

55 rue de Romagny - Annemasse
04 50 74 88 41